

**Anonyme**  
**VEXILLA REGIS... QUO CARNE**  
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.61]

© Jean Duron, 2020,  
Centre de musique baroque de Versailles

#### ATTRIBUTION

Ce motet, considéré comme « remarquable » par Sébastien de Brossard (Catalogue, p. 351), est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

#### SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.61), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 57-57<sup>v</sup>, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(f. 57-57<sup>v</sup> en entier)

#### DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie.

#### UTILISATION LITURGIQUE

Temps de la Passion. Vêpres.

#### EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

**ut1,ut1,ut3,ut4,ut4,fa4**  
**ut1,ut3,ut4,fa4**

Ce motet est composé pour un chœur à six parties composé de deux voix d'enfants, accompagnées par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre, taille, basse-taille* et *basse*. La deuxième strophe est réservée à un « Quatuor » comprenant une partie pour les enfants, accompagnée par trois voix d'hommes : *haute-contre, basse-taille* et *basse* (solistes ?).

#### NOTES SUR LE TEXTE

Première et deuxième strophes de l'hymne *Vexilla regis*, puis reprise de la première : « Vexilla ut supra ».

#### TEXTE & TRADUCTION

Vexilla Regis prodeunt,  
Fulget crucis mysterium,  
Quo carne carnis conditor  
Suspensus est patibulo.

Quo vulneratus insuper  
Mucrone diro lanceæ.  
Ut nos lavaret crimine,  
Manavit unda et sanguine.

Vexilla Regis...

*L'étendart du grand Roy des Rois,  
La Croix fait éclater son mystère suprême,  
Où l'auteur de la chair, s'étant fait chair luy-mesme,  
Daigne mourir pour nous sur un infame bois.*

*Le fer d'une lance enfoncé  
Dans le flanc amoureux de la sainte victime,  
En fait sortir une eau qui lave notre crime,  
Et ruisseler un sang dont il est effacé.*

*L'étendart du grand Roy...*

(traduction : Pierre Corneille, *L'Office de la Sainte Vierge traduit en françois*, Paris, Robert Ballard, 1670, p. 426-427)